

Thème introductif : les sociétés par rapport à leur passé : l'historien et les mémoires de la seconde guerre mondiale

Capacité : Etude et analyse critique d'un document : Todorov T., 1995, « la mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n°25, pp 101-112

La mémoire est la faculté humaine de retenir des éléments du passé ; à ce titre, tout rapport au passé repose sur la mémoire. Le mot a cependant pris un sens plus restrictif, depuis quelques dizaines d'années, pour s'opposer à « histoire ».

La mémoire ainsi entendue n'entretient-elle aucun rapport avec la vérité ? Réciproquement, le discours de l'histoire se trouve-t-il suffisamment caractérisé par la seule aspiration à la connaissance et à la vérité ?

Une première manière de situer ces différences consisterait à identifier les segments de l'expérience qui se trouvent, de préférence, retenus par la mémoire et par l'histoire. Celle-ci s'attache, au monde matériel et, si possible, quantifiable. La mémoire, en revanche, retient avant tout la trace que les événements extérieurs laissent dans l'esprit des individus ; elle privilégie donc le monde immatériel des expériences psychiques.

L'histoire privilégie le sujet : elle raffole de noms propres, de dates et de lieux qui permettent de situer les événements avec précision, de chiffres. La mémoire, en revanche, n'est guère fiable pour ce qui concerne le sujet : les témoins oublient les noms de personnes et de lieux, confondent les jours, ignorent les quantités, puisqu'ils ne disposent que de leur expérience particulière. Plusieurs des témoins que nous avons interrogés avaient participé à un accrochage entre les forces allemandes qui quittaient la France pendant l'été 1944 et les résistants de la région ; leurs récits ne nous permettaient pas toutefois de comprendre ce qui s'était exactement produit à Genest. « On ne savait jamais ce qui se passait », nous disait monsieur P. L., l'un des résistants engagés dans la bataille : chacun d'entre eux ne connaissait qu'une petite partie de l'histoire. Seul l'un des chefs de l'unité, qui n'avait pas pris personnellement part à l'action, a pu nous l'expliquer : quel jour avait eu lieu l'accrochage, pour quelle raison, quelles étaient les forces en présence, combien de temps il avait duré, combien de victimes il avait faites de part et d'autre. Mais, d'un autre côté, son récit restait extérieur à l'expérience des individus, et dépourvu d'émotion. Monsieur J. M., au contraire, qui y avait participé, savait nous transmettre l'intensité de son vécu : « Mon ami était à ma gauche, comme vous êtes là, je pouvais le toucher. Il a reçu la balle ici, en pleine tête... »

Sur le terrain des jugements de valeur, la position de l'historien semble également préférable à celle du témoin. Le premier juge (quand il le fait) au nom du bien commun, sur lequel – passage du temps aidant – règne un certain consensus (le nazisme est condamnable, la Résistance louable). Le second juge en fonction d'un enchaînement singulier de circonstances (de son « destin »), de ses propres intérêts ou de ceux de son groupe ; il n'y a pas de mémoire commune mais une pluralité de mémoires particulières.

La mémoire est partielle, l'histoire, globale : en posant ces équivalences, on fait comme si la seconde était aussi plus complète que la première. Globalement, l'histoire privilégie l'abstraction et la généralisation ; la mémoire, le détail et l'exemple. L'histoire nous apprendra qu'à la débâcle l'armée française a cessé de se battre, provoquant la consternation de la population. Une histoire très détaillée retiendra que, le 17 juin 1940, le 7^e corps d'armée s'est replié au sud de Bourges, qu'une compagnie sénégalaise a passé la nuit dans les bois avant de quitter la région le lendemain. Lorsque madame Y. B. se souvient de ces journées, elle procède tout autrement. Pendant la nuit, raconte-t-elle, les soldats stationnés dans la forêt ont tiré pour vider leurs armes. Ce bruit a traumatisé leurs voisins, qui en ont perdu la raison. « Ils ont passé trois jours et trois nuits à se cramponner les uns aux autres... »

Est-ce à dire pour autant qu'il faut préférer la mémoire à l'histoire ? Certainement pas : plutôt qu'en opposition, les deux démarches sont complémentaires. Si nous voulons connaître de l'intérieur les expériences des tenants d'idéologies opposées, nous ferions bien d'écouter le récit du milicien et celui du résistant. Si nous voulons connaître la valeur de ces positions, les conséquences pratiques de l'une et de l'autre, le rapport entre les paroles et les actes, nous ferions mieux de nous tourner vers les travaux des historiens. [...] Un récit subjectif de témoin sur l'absence ou la présence de persécutions touchant aux juifs ne prend tout son sens que si nous le confrontons à tout ce que nous savons sur la réalité de ces persécutions.